



MEILLEURES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

du : 25/04/2024

L.C.R.

Echéance le : 31/05/2024

Magasinier :

CS/SB

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page : 1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commerce
4510381	0165285			Zone Expedition : 03			5190605
Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5190605 DU 25/04/2024 **							
COMMENTAIRE R.A. : NUMERO DE COMMANDE :							
(MKT) ADDITIF FAP	LBAR44406 E02V08	1,00	4	107,00	9,00	97,37	97,37
(MKT) ADDITIF FAP EOLYS POWERFLEX	LBAR44404 A19A05	1,00	4	107,00	9,00	97,37	97,37
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 194,74							
INFORMATION : POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIVRA LA RECEPTION DE VOS COLIS TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE							
Total hors taxe				Montants TVA		Total T.T.C	
PI : 194,74				acquies sur les débits suivant autorisation de l'Administration		233,68	
MO : 0,00 194,74				(4) 20,000			
DIV : 0,00				194,74			
				38,94			

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document 4510381 N° Client 0165285 N° Commande 5190605

Echéance le : 31/05/2024

25/04/2024

233 68



MODALITES ET CONDITIONS DE REGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation, par mandat, chèque ou virement bancaire. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'il n'y a pas de retard de paiement. Le client acheteur ne peut bénéficier des pénalités prévues sur les sommes impayées et doit régler à notre date au plus tard au plus tard le 15 du mois suivant la date d'émission de la facture. Les taux d'intérêts légaux en vigueur à la date de signature de la facture s'appliquent à compter de la date d'émission de la facture. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 € (quarante euros) pourra être ajoutée à la facture.

RESERVES DE PROPRIETE : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'à la date de paiement intégral de la facture. En cas de litige, les marchandises restent la propriété de A3 PRO.

ATTRIBUTION DE COMPETENCE : En cas de contestation entre le client et nous, les tribunaux compétents sont ceux dans lesquels se trouve le siège de notre établissement.

réglé de leur prix conformément aux articles